



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB - 21.11.2019

Numéro de publication: AB01-0000004103

Canton: BE

Entité de publication:

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail CEMIPLAST SA

CEMIPLAST SA
CHE-456.727.760

Rue de la Clef 9
2610 St-Imier

Permis de travail de nuit

art. 17 de la loi sur le travail (LTr)

No de référence: 19-007814

N° d'établissement: 85774999

Pan d'entreprise: Production ligne canule dentaire / salle blanche (contrôle des lots en production selon norme médicale ISO 13485)

Motif: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques (art. 28, al. 1 & 2 OLT 1)

Personnel: 1 H

Validité: 01.02.2020 – 31.01.2023

Complément à l'autorisation: Nouveau permis

Autorisation pour: BE

Toute personne dont les droits ou obligations sont affectés par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et qui est habilitée à faire recours peut, dans les dix jours suivant la publication de la demande, consulter le dossier auprès du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Conditions de travail, protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne, après s'être annoncée au préalable par téléphone au 058 462 29 48.